

# Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 5

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Entre la Landsgemeinde et le Conseil d'Etat se trouve le *Landrat* (Conseil cantonal, Grand Conseil). Il se compose des membres élus par les communes à raison de 1 pour 400 habitants.

Le canton d'Uri a vécu sans constitution écrite jusqu'en 1815, où le Pacte fédéral l'obligea finalement à s'en donner une qui tenait en six articles et en quelques lignes et qui, néanmoins, resta en vigueur jusqu'à 1847. La constitution actuelle date du 6 mai 1888.

On voit donc que le canton d'Uri a su évoluer politiquement et s'adapter aux besoins nouveaux sans révolution, en gardant intacte sa constitution primitive qu'il s'est borné à compléter.

**Remarque.** — La matière et la forme de cette leçon sont extraites en grande partie du cahier N° 6 du Bureau des conférences de l'Armée suisse.

Ph. DESSARZIN.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

Fénelon, *De l'Education des filles*, publié avec une introduction et des notes, par Albert Chérel, professeur à l'Université de Fribourg, Hachette, 1920.

Ce livre a trois mérites, plus un quatrième. D'abord, il est composé par celui qui connaît peut-être le mieux, en France, et Fénelon et ce qui touche à Fénelon. N'a-t-il pas publié sur le retentissement de l'influence fénelonienne au XVIII<sup>m</sup>e siècle un très gros livre auquel les savants ont fait un flatteur accueil ? D'où le second mérite : une introduction très documentée et très précise nous renseigne exactement 1° sur ce qui pouvait avoir préparé Fénelon à écrire un « traité » de l'éducation des filles ; 2° sur l'éducation des filles avant Fénelon et de son temps ; 3° sur l'influence de la pédagogie fénelonienne. D'où encore un troisième mérite : les notes sont très précises et remplissent admirablement leur but : éclairer le texte. Elles éclairent le fond, par des rapprochements ingénieux avec les auteurs du temps, que Fénelon a utilisés ou qui ont utilisé Fénelon, par la succincte indication des événements auxquels Fénelon semble faire allusion. Elles éclairent la langue, en traduisant en notre manière de parler les expressions du langage fénelonien. Quant au quatrième mérite de ce livre, c'est de nous appartenir un peu, voire beaucoup. M. Chérel l'a composé chez nous ; il était l'un des nôtres quand il l'a publié ; il est d'ailleurs resté « de chez nous » par le cœur ; nous en sommes heureux et fiers.

E. D.

---

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

### EXCURSIONS SCOLAIRES

Extrait de la circulaire du ministère français de l'Instruction publique  
en date du 20 avril 1920

Dans l'enseignement primaire, les promenades et les excursions scolaires sont souvent encore trop négligées, malgré leur importance primordiale. Sans négliger le soin de la santé et la joie de l'enfant, les excursions favorisent avant tout son instruction et son éducation.

*But.* — Il n'y a pas de moyen plus précieux de développer l'esprit d'observation, de réflexion et de réalisation des élèves que de transplanter l'école dans les réalités de la vie.